

LYCÉE PROFESSIONNEL

LE MINISTRE AVANCE DANS LA PROVOCATION !

Dans un contexte de fortes contestations et de mobilisations contre les réformes engagées dans les lycées et plus particulièrement dans la voie professionnelle, le ministre refuse d'entendre les revendications des jeunes et celles des personnels. Lors du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) qui s'est déroulé ce mardi 11 décembre, il persiste en soumettant au vote deux textes emblématiques de sa réforme : les secondes familles de métiers et les 3^è prépa-métiers qui remplaceraient les 3^è prépa-pro.

Alors qu'il prévoit à terme la réunion de nombreuses filières dans une douzaine de secondes familles de métiers, l'arrêté pour les trois premières « fusions » de secondes, qui concentrent à elles seules douze diplômes, vient d'être rejeté par le CSE. Le SNUEP-FSU, déjà opposé à ce dispositif dans les établissements comme dans les mobilisations, a voté contre. Ces secondes, prévues pour être effectives dès la rentrée 2019, entraineront une véritable déprofessionnalisation des diplômes. Elles retarderont le processus d'orientation sans régler les problèmes d'affectation qui resteront conditionnés aux structures disponibles en classe de première. Le ministère avance aussi sur l'instauration d'un dispositif AFFELNET en fin de seconde professionnelle. Cela va créer un travail supplémentaire d'orientation pour les professeurs principaux et des déceptions d'ampleur chez les jeunes non affecté-es sur leur 1^{er} choix.

Le décret sur les 3^è prépa-pro a reçu un seul avis positif : celui des régions. Le SNUEP-FSU s'est opposé à la création de cette nouvelle classe car une fois de plus ce sont des économies sur le dos des élèves que le gouvernement envisage. Le SNUEP-FSU revendique un enseignement et un accompagnement renforcé avec des groupes à effectifs réduits.

Le SNUEP-FSU redit avec force son opposition à cette réforme et appelle les collègues à stopper partout cet engrenage infernal. Il appelle les collègues à s'organiser dans les établissements en tenant des assemblées générales et des actions avec les lycéen·nes.

Le SNUEP-FSU rappelle qu'il est irresponsable de ne pas entendre les revendications de la jeunesse et pire de la réprimer et de l'humilier comme cela s'est produit récemment. Il exige du ministre qu'il engage de réelles concertations avec les organisations de jeunesse et des personnels.



Bordeaux : Manifestation du 14 décembre

Élections professionnelles 2018 – Résultats de la CAPN

Après avoir donné et analysé les résultats de la CAPA des PLP de Bordeaux, nous donnons, ci-dessous, les résultats au niveau national (CAPN des PLP).

Nb électeurs	58284		
Votants	34572	59,3%	
Exprimés	33514	57,50%	
Blancs NULS	1058		
LISTE DES SYNDICATS	Nb VOIX	%	Sièges
SNUEP-FSU	5492	16,39%	2
CGT	7650	22,83%	3
SNETAA-FO	9126	27,23%	3
SE-UNSA SNPCT	3496	10,43%	1
SGEN-CFDT	2706	8,07%	1

Le taux de participation est inférieur à celui de l'académie de Bordeaux (65%) mais il augmente de 5,4 % par rapport à 2014 pour atteindre les 59,3 %. Ce qui est en soit, et malgré les obstacles, un point très positif.

Le nombre de voix obtenu par le **SNUEP-FSU** est en progression de +582 par rapport à 2014 soit une hausse de 11,9 %. En 2014 elle était de 13,2 % mais notre syndicat continue sa progression. A la CAPN nous confortons notre deuxième siège obtenu cette fois à la deuxième plus forte moyenne (troisième en 2014 ; nous passons donc devant le SGEN).

Le résultat peut paraître moyen face à la progression de la **CGT** mais malgré ses 22,8 % des suffrages, elle est bien loin de rattraper ses scores de 2011 (25 %) et 2008 (23,9 %). Elle progresse cependant en voix (+898) soit +0,68 point. Son nombre de voix progresse de 13,2 % par rapport à 2014. Le **SNETAA** réalise en pourcentage son score le plus bas de son histoire à 27,23 %, ce malgré 259 voix gagnées pour atteindre 9126 voix. La baisse est de 1,85 points. L'**UNSA** reste stable. Ses 322 voix supplémentaires lui permettent de se maintenir à 10,43 % (+0,02 point).

Résultats des comités techniques départementaux

	24	24	33	33	40	40	47	47	64	64
	voix	sièges	voix	sièges	voix	sièges	voix	sièges	voix	sièges
inscrits	5392		21380		5762		4661		8336	
votants	2654		8891		2799		2012		3979	
nuls	139		346		113		114		187	
exprimés	2515		8545		2686		1898		3792	
sud	68		261		33		41		94	
snptes	39		63		8		9		29	
unsa	753	3	1724	2	795	4	446	3	1464	5
cgt	96		563		148		126		147	
sgen	110		775	1	123		154	1	249	
snalc	88		326		59		62		105	
sncl	18		67		20		2		19	
fo	210	1	1682	2	537	2	220	1	343	1
fsu	1133	6	3084	5	963	4	838	5	1342	4
	2515	10	8545	10	2686	10	1898	10	3792	10

Question d'une collègue : Nouvelles grilles et PFMP

Q : Lors d'une réunion consacrée à l'AP en présence d'un inspecteur, quelques collègues ont parlé des futures nouvelles grilles et des PFMP. Et là l'inspecteur intervient pour dire qu'il revient désormais aux établissements de fixer entre 22 et 18 semaines la durée totale des PFMP. Est-ce que vous confirmez les dires de l'inspecteur ?

R : Ce n'est pas vrai car, et d'après l'[Arrêté Grilles Bac pro présenté au Conseil supérieur de l'éducation du 10 octobre 2018](#), le nombre total de semaines sur la formation est déterminé par le référentiel donc en fonction des spécialités et il est le même quel que soit l'établissement.

Seule la modulation de ces semaines peut se faire par bahut en 2nde et 1^{er}e mais reste bornée et en terminale les élèves auront forcément 8 semaines de PFMP, La marge de modulation reste donc extrêmement faible.

Audience Conseil supérieur des programmes (CSP)

Une délégation du SNUEP-FSU a été reçue lundi 3 décembre par Souâd AYADA, présidente du CSP, et Magali ROSA, chargée de mission au CSP. La réunion débute par une présentation du calendrier.

Ce Conseil a été saisi le 12 septembre par le MEN pour proposer, dans le cadre de la rénovation de la voie pro, des projets de programmes des enseignements généraux de la VP. Les GT ont été mis en place au retour des vacances de la Toussaint pour travailler, dans un premier temps, sur les programmes de 2nde bac pro et de CAP. Pour la plupart, ils ne se sont réunis qu'une seule fois pour le moment. Vers le 7 décembre, la composition des différents GT a été publiée sur le site du CSP. Les projets doivent être rendus par les différents groupes pour le 25/01. Du 05/02 au 13/02, examen et vote des projets par le CSP. Puis, ils seront mis en ligne sur le site du MEN. C'est à ce moment-là que la DGESCO lancera le processus de consultation de la profession. Une concertation avec les Organisations Syndicales est aussi prévue. Ils seront ensuite soumis à l'arbitrage du ministre puis présentés en CSE. Les programmes définitifs devraient être accessibles mi-mars pour une entrée en vigueur en septembre 2019. Une rencontre entre les différents GT et les éditeurs est prévue au mois de janvier pour faire connaître à ces derniers les grandes orientations des futurs textes même si ceux-là ne seront pas encore connus... !!! Les futurs programmes de 1^{er}e et de terminale devraient être faits en fin d'année 2019.

La présidente du CSP reconnaît que les informations sont lacunaires mais cela s'explique par le fait que les textes sur la voie pro ne soient pas encore officiellement parus.

Nous posons ensuite la question du pilotage des différents groupes. C'est un Inspecteur général qui pilote le tout. Dans chaque GT, il y a au moins 1 IEN ou 1 IA-IPR voire les 2.

Le SNUEP-FSU rappelle que la philosophie de cette réforme inquiète de nombreux enseignants sur le terrain. La question de la méthode interroge : on construit des grilles horaires avant de savoir ce que l'on va enseigner. Une autre inquiétude est que les propositions du rapport Calvez-Marcon soient reprises dans la construction des nouveaux programmes. Nous en profitons pour redire notre attachement à la double finalité de l'enseignement pro : former des citoyens et permettre une insertion professionnelle de qualité. Nous évoquons nos craintes de face aux programmes qui enfermeraient l'enseignement général dans un rôle utilitariste au service de l'enseignement pro.

Stage : "la classe ouvrière, c'est pas du cinéma"

Les 16° Rencontres cinématographiques "la classe ouvrière, c'est pas du cinéma" organisées par Espaces Marx Aquitaine Bordeaux Gironde et Utopia se déroulent du mardi 12 au dimanche 17 février 2019.

A l'ordre du jour, Costa Gavras, les utopies ouvrières et patronales, femmes sport et cinéma, la question kurde, Alain Guiraudie.

Le stage intersyndical "cinéma et syndicalisme" aura lieu le mercredi 13, le jeudi 14 et le vendredi 15 février à Bordeaux, pour les "actifs" dépôt de la demande avant le 13 janvier 2019 : <https://fsu33.fsu.fr/stage-cinema-reservez-vos-dates/>

A noter qu'un stage syndical d'une journée est organisé en Dordogne le jeudi 14 février avec le même programme que celui qui se déroulera le lendemain à Bordeaux.

Stage ouvert aux PLP et professeurs d'EPS : Réforme de la voie pro

Sous la responsabilité du Centre de formation de la FSU qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, le SNUEP-FSU, en collaboration avec le SNEP, organise un stage syndical ouvert à tous les PLP le jeudi 31 janvier 2019 de 9h à 18h. Donc la demande est à déposer au plus tard le vendredi 21 décembre 2018. [Télécharger ici la fiche et le modèle de la demande.](#)

CR de la Formation Interprofessionnelle (FIP) du 05/12/18

Travaux des GT « réforme VP » : les réunions (IGEN, DGESCO, IEN) avancent à un rythme soutenu pour produire des ressources le plus vite possible. Les productions seront présentées en janvier aux OS, avant publication.

Travaux du CSP sur les programmes des EG sont bien entamés et devraient être mis en consultation fin janvier pour une publication en mars. Après remarque sur le fait que le CSP communique sur un calendrier un peu plus tardif, la DGESCO dit que le CSP est pris en tenaille entre la charge de travail que ça représente et le volontarisme du ministre. Tout serait mis en œuvre pour que le processus soit le plus rapide possible pour une mise à disposition des programmes le plus tôt possible...

La DGRH serait en train d'élaborer un protocole "d'accompagnement de proximité" pour la réduction de la voilure en GA, et ce protocole serait accessible à tous les personnels de GA, qu'ils/elles soient menacés ou non par une ou des fermetures de sections.

Concernant les « Familles de métiers » : interventions du SNUEP sur la déprofessionnalisation, problèmes d'adéquation entre la carte des formations et les souhaits des élèves à la fin de cette seconde, constitution d'un vivier pour l'apprentissage

Votes des textes "Famille de métiers":

- Décret : Pour 7 (dt CFDT et UNSA) Contre 3 (FSU, CGT, SNALC) Abst 0
- Arrêté : Pour 6 (dt UNSA) Contre 3 (FSU, CGT, SNALC) Abst 1 (CFDT)

Le programme prévisionnel de la constitution des futures familles devrait être publié dans la prochaine newsletter sur la rénovation de la voie pro.

Audience DGESCO du 6 décembre 2018

En introduction, nous avons rappelé la forte opposition des PLP à cette réforme, opposition qui grandit au fur et à mesure que les collègues sont informés par leur OS bien sûr mais aussi par leur hiérarchie

Nous avons rappelé le contexte de contestation et de mobilisations lycéennes où la réforme de la voie pro est aussi au cœur des revendications.

Nous avons dénoncé les propos du ministre dans sa vidéo qui laissaient sous-entendre une responsabilité des personnels vis à vis des violences qui ont eu lieu. Et redit que seul lui et l'institution porte la responsabilité de ce qui se déroule dans les établissements et qu'il était urgent d'y apporter une réponse politique s'il voulait l'apaisement.

Nous avons réitéré notre demande de mettre en place des négociations avec les OL et les OS pour une autre réforme et en urgence de ne pas soumettre au vote du CSE les 2 textes prévus : prépa-pro et Familles de métiers.

Après un silence et « nous ferons remonter au ministre ».....ci-dessous les réponses aux dossiers évoqués :

Co-intervention/Chef d'œuvre/AP

Des GT avec les IEN, IG et personnels sont en cours depuis 1 mois. L'objectif est de créer des docs et des modules pour un parcours magistère. Il sera aussi mis à disposition des collègues une FAQ car elles sont nombreuses et les dispositifs mal compris. Les débats sont « vifs » selon leurs propos. Ces GT doivent servir à dissiper les inquiétudes...(Les retours que nous avons de ces GT prouvent plutôt le contraire. A suivre).

Pour les chefs d'œuvre : ça avance selon eux ! Ils seront individuels ou collectifs. Des exemples : une plaquette d'entreprise en vente commerce, un chignon mariage en coiffure.....

Programmes EG

Le CSP y travaille...cf plus haut.

Grilles

Elles sont prêtes à être publiées. Le SNUEP a demandé à être destinataire de la note de service en amont de son envoi.

Famille de métiers

Ils assurent : pas de différence dans l'octroi de moyens qui seront donnés à la structuration BAC. Il faudra être vigilants ! Donc si 12 transports, 12 logistiques, 12 GA : il y aura des moyens pour les 3 secondes familles de métiers. A suivre...

Orientation post seconde familles de métiers : ils avancent sur un dispositif AFFELNET. Donc plus de travail d'orientation pour les collègues PP de seconde et plus de jeunes déçus en 1ere de ne pas avoir leur affectation.

GA :

Trajectoire de réduction des sections d'ici 2022 par académie : faite avec les recteurs.

Tous les enseignants seront reçus. Même celles et ceux qui ne seront pas obligatoirement en carte scolaire. Il termine un document de protocole d'entretien pour les RV individuels.

Groupe de travail « Carte des formations »

Un groupe de travail consacré à la carte des formations s'est réuni au rectorat le 12 décembre, une grande partie des propositions du rectorat concerne les transformations des sections GA. Ainsi le Secrétaire général a rappelé la demande faite par le Ministère de l'EN aux différents Recteurs de faire évoluer la carte des formations Gestion-Administration.

Le Ministère s'appuie sur le constat suivant :

- Avec environ 12% des élèves scolarisés en GA, le taux d'insertion et de poursuites d'études reste médiocre. Le taux d'attractivité est faible, autour de 0,7.
- L'objectif visé est donc de diminuer l'offre en GA tout en la transformant pour une part.
- Le deuxième axe de l'évolution du GA étant issu de la réforme de la voie professionnelle, à travers les « familles de métiers », par une coloration afin de le rendre plus lisible.

C'est dans ce contexte que les propositions du rectorat ont pu être discutées. Nos représentants dans chaque établissement ont reçu le projet pour leur permettre de faire des contres propositions au cas où.

Bien sûr, d'autres transformations de GA seront proposées pour les rentrées 2020 et 2021. Il faudra donc être très vigilant.

Il est à noter que le représentant des personnels de direction a insisté sur la nécessité d'une concertation avec les équipes pédagogiques et d'une présentation en CA avant toute remontée au rectorat de quelque proposition d'évolution de la carte des formations d'un établissement. Nous partageons bien entendu cette position.

On reviendra sur ce sujet dans notre prochain numéro juste après la réunion du Comité technique académique qui se réunira le 20 décembre 2018 pour donner un avis sur cette carte des formations.

Extraits de la déclaration FSU au CSE du 11 décembre 2018.

Dans un contexte de remise en cause par le gouvernement des instances de dialogue social et de marginalisation du rôle des organisations syndicales, la FSU se félicite de la participation des personnels de l'Éducation nationale aux élections professionnelles la semaine dernière (en hausse de 0,9 % par rapport à 2014), qui plus est dans des conditions de vote chaotique dès le premier jour. Avec une augmentation de plus de 6 300 voix pour la FSU par rapport aux élections de 2014, les électeurs et électrices de l'Éducation ont ainsi renouvelé leur confiance aux délégués du personnel de la FSU et de ses syndicats pour les représenter. Ces élections montrent une grande stabilité des résultats entre les différentes organisations. Le nombre de sièges attribués au CTM restant même à l'identique.

La FSU reste sans conteste la première fédération de l'Éducation nationale. Un atout considérable pour continuer de défendre au quotidien les personnels dans l'exercice de leurs missions, le bon déroulement de leur carrière mais aussi pour obtenir une meilleure reconnaissance de leurs qualifications et une amélioration de leurs conditions de travail.

Alors que le Ministre cherche à faire croire que les personnels lui accordent un satisfecit permanent contre l'avis des organisations syndicales, ces élections constituent un message fort envoyé par les personnels et il devra en tenir compte tant sur la méthode de concertation que sur le contenu des réformes.